



ECOLE MATERNELLE 'LES PITCHOUNETS'

NOTE D'INFORMATION RENTREE SCOLAIRE 2021/2022

Le **jeudi 2 septembre** aura lieu la rentrée scolaire. La situation épidémique demande d'appliquer le **niveau 2 du protocole**.

Tous les élèves seront accueillis sur le temps scolaire. Afin de garantir la santé des élèves et des personnels, et en égard à la situation épidémique à ce jour, le **respect des règles sanitaires essentielles doit être assuré** : gestes barrière, hygiène des mains, port du masque pour les adultes, nettoyage et aération des locaux...

C'est pourquoi les conditions d'accueil ont été adaptées afin de respecter les mesures sanitaires et garantir au maximum la sécurité de tous.

Les parents d'élèves jouent également un rôle essentiel. **Vous vous engagez à ne pas mettre vos enfants à l'école en cas de fièvre (38° C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.**

Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles.

L'accès des accompagnateurs aux bâtiments scolaires doit se limiter au strict nécessaire et se faire après nettoyage et désinfection des mains. Le port du masque est requis selon les mêmes modalités que celles applicables aux personnels.

Protocole et cadre de fonctionnement

La règle de la fermeture de la classe pour une durée de 7 jours dès le premier cas positif s'appliquera dans les écoles.

- Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains (A l'arrivée dans l'école, avant et après chaque repas, avant et après les récréations, après être allé aux toilettes, à l'arrivée au domicile) ;
- Port du masque en intérieur pour les personnels.
- Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service.
- Limitation du brassage entre élèves de groupes différents.

Semaine de la rentrée scolaire pour les PS

L'accueil et la sortie des **PS se fera en classe pour la 1^{ère} semaine d'école, puis au portail. Un seul accompagnateur par élève sera autorisé à rentrer dans l'école après nettoyage et désinfection des mains. Le port du masque sera également obligatoire.**

Horaires de l'école

	Niveaux	Enseignante	Horaires de classe		Portail
Classe 1	PS	Séverine Mure et Lætitia Corbu	08:20 - 11:20	13:20 – 16:20	Droit
Classe 2	PS/MS	Johanne Bigiaoui	08:30 - 11:30	13:20 – 16:20	Droit
Classe 3	GS	Sandrine Guardia	08:40 - 11:40	13:30 - 16:30	Gauche

Retards

Pour un bon fonctionnement, les parents veilleront à respecter les heures d'**entrée** et de **sortie** de manière à ce que les enfants arrivent à l'heure.

Inscriptions aux temps périscolaires

Une inscription via le portail famille est nécessaire si votre enfant doit être présent en garderie du matin, du soir et/ou en restauration scolaire, Afin de bénéficier de ces services, **vous devez obligatoirement valider votre dossier auprès du service scolaire (accueil médiathèque)** et ce même si votre enfant était déjà scolarisé l'année précédente.

Aucune inscription ne sera acceptée par téléphone ou mail.

Coopérative scolaire

L'école maternelle est affiliée à l'OCCE (Office Central de la Coopération à L'École). Cela permet l'achat du petit matériel (sport, informatique, activités manuelles) et participe au financement d'activités diverses (sorties, voyages, ...). Ce compte est alimenté par les bénéfices des actions menées tout au long de l'année (loto, photos, marché de Noël, fête des écoles...) et les cotisations versées par les familles en début d'année.

Cette cotisation, fixée à 10€, sera versée si possible en chèque à l'ordre de : OCCE École maternelle de Cessenon. Merci de votre participation !

Assurances

Pour les activités débordant le cadre des activités obligatoires, laissées à l'initiative de l'école et auxquelles les parents ne sont pas tenus de faire participer leurs enfants (sorties scolaires facultatives...), les enfants participants doivent obligatoirement être assurés :

- Garantie responsabilité civile, pour les dommages que l'enfant peut causer à autrui,
- Garantie individuelle-accidents corporels, pour les dommages que l'enfant peut se causer à lui-même.

Merci de nous fournir les **attestations**.

Règlement intérieur

Celui en vigueur à la rentrée est à consulter sur le panneau d'affichage. Le prochain sera voté au premier conseil d'école et vous sera distribué dans les jours qui suivent.

Contact et renseignements

Pour toutes questions, vous pouvez contacter Marc PASTOR au 04.67.38.47.56 ou par mail : marc.mairiecessenon@orange.fr

Horaires des temps périscolaires

Garderie municipale
Accueil de 7h30 à 8h00
(Sonner à l'interphone)

En dehors de ces horaires, le portail sera fermé

Classe PS Séverine
8h20 – 11h20

(Portail de droite)

Classe PS/MS Johanne
8h30 – 11h30

(Portail de droite)

Classe GS Sandrine
8h40 – 11h40

(Portail de gauche)

Pause méridienne à domicile ou restauration scolaire

Classe PS Séverine
13h20 – 16h20

(Portail de droite)

Classe PS/MS Johanne
13h20 – 16h20

(Portail de droite)

Classe GS Sandrine
13h30 – 16h30

(Portail de gauche)

Garderie municipale
Sortie possible de 17h30 à 18h00
(Sonner à l'interphone)

En dehors de ces horaires, le portail sera fermé